



Info_118_ED_2011-12
30 janvier 2012

« La propriété industrielle, ... un enjeu pour la valorisation de la recherche »

En partenariat avec la Cellule de Valorisation de la Recherche de l'Université et avec le concours de l'Incubateur Technologie Territorial de Corse (ADEC), l'Ecole Doctorale organise, les 14 et 15 février 2012, un séminaire sur

« La propriété industrielle, un enjeu pour la valorisation de la recherche »

Intervenants :

Jean-Michel CALLEBAUT, Cellule d'Animation et de Conseil en Propriété Industrielle, ADEC – Incubateur de Corse

Marie-Françoise SALICETI, Cellule de Valorisation de la Recherche, UCPP

Objectifs :

La valorisation consiste à donner de la «valeur économique» aux résultats de la recherche. En effet, certains résultats peuvent être à l'origine de produits ou procédés innovants et peuvent faire l'objet d'une valorisation économique comme par exemple par la création d'une entreprise. Il est nécessaire de connaître les bases de la propriété intellectuelle pour comprendre ces mécanismes.

Programme

14 février (Jean-Michel CALLEBAUT)

10h-12h : Propriété intellectuelle

1. Propriété industrielle
 - La protection des innovations techniques : Brevet, publication ou secret ?
 - Dépôt de brevet, de marque ou de modèle
2. Propriété littéraire et artistique
 - Le droit d'auteur
3. Les bases de brevets

14h-17h : Propriété intellectuelle (suite)

1. Etudes de cas
2. La consultation des bases de données de brevets

15 février (Marie-Françoise SALICETI)

10h-12h : Projets nationaux et Laboratoire

1. Relations PI et valorisation de la recherche
2. Le cahier de laboratoire, pourquoi faire ?